

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 5 décembre 2001 de M. Roman Juon, intitulée: «TV Léman bleu: le programme du Conseil municipal, s.v.p.».**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Les ordres du jour du Conseil municipal sont continuellement modifiés, les téléspectateurs ne s'y retrouvent plus. Pourrait-on demander à la direction de TV Léman bleu:

- a) de présenter au fur et à mesure l'ordre du jour des objets qui seront traités;
- b) d'indiquer l'objet qui est traité pendant les interventions?

Si ces améliorations sont exécutées, les téléspectateurs seront encore plus passionnés et intéressés à nos débats.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

TV Léman bleu a tenu compte de cette intervention et a ainsi amélioré la retransmission des débats du Conseil municipal.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le maire:  
*André Hediger*

Le 4 avril 2007.